gardien des droits du plus humble sujet de 50 de son livre il dit: Sa Majesté comme du plus puissai... Vous la maladie de son patient. Or, j'ai tâté le vu qu'elle serait de nature à donner une fauspouls du Sénat et je ne le crois pas aussi mauvais qu'on se l'imagine. Je crois qu'il ne doit certainement pas être un lieu où les n'a qu'un petit dérangement fonctionnel. Tout ce que son état requiert, c'est l'application d'un peu d'huile ; c'est de serrer quelque peu les vis (sans calembeurg); puis, une humeur quelque peu plus douce; une plus haute idée de notre position et de notre destinée que semble l'indiquer le présent débat. Il y a certains remèdes que je serais disposé à appliquer. Il la majorité de la Chambre des lords exerce est toujours aisé de trouver un remêde quand on connaît la cause du mal. Tout libéraux. d'abord, j'augmenterais le chiffre requis pour constituer un quorum. Un petit quorum permet aux sénateurs de s'absenter, et l'en devrait les obliger de se trouver présents ici. Selon moi le quorum de la Chambre devrait se composer de la moitié du nomlire total des sénateurs.

Puis je ferais modifier la formule du serment que tout sénateur est obligé de prêter. Ce serment devrait obliger celui qui le prête à ne faire acception d'aucun parti politique pendant l'accomplissement, dans le Sénat. de ses devoirs parlementaires. Quant à moi je prêterais très volontiers ce serment. Je crois aussi que la limite d'âge devrait être quelque peu différente de ce qu'elle est maintenant. Le grand nombre de sénateurs Sénat. Plus vous diluez un corps, plus vous décédés a donné au premier ministre la plus l'affaiblissez. Si yous prenez de l'esprit de grande liberté d'action. Il a pu remplir vin, par exemple, et le soumettez à une ditrès bien toutes les vacances causées par ces lution, vous pourrez l'affaiblir au point de décès. Les hommes choisis par lui, en ne plus en sentir le goût. C'est pourquoi je effet, ne sont pas de mauvais sujets et je considère que le principe de la nomination Hon. M. SULLIVAN.

qualité de représentant de la nation qu'il choix au point de vue de son parti politiagit dans le Sénat. J'ai écouté avec regret que. Toutefois, le remplacement de ceux certaines remarques faites par l'honorable d'entre nous que la mort fauche, n'est sénateur qui m'a précédé et qui représentent qu'une chose accidentelle, et quant à l'améles sénateurs sous un faux jour. Je suis lioration du fonctionnement du Sénat, ce cenvaincu que, si les sénateurs savent ap- dernier est capabie de prendre soin de luiprécier l'honneur que fait rejaillir sur eux même. Permettez-moi de vous donner à l'exercice de leurs fonctions, et la haute po- cet égard non mes propres vues, mais celle sition qu'ils occupent, le Sénat peut devenir d'un éminent membre de la Chambre des le boulevard de la liberté du pays et le lords, le comte de Pembroke. A la page

Toute tentative d'équilibrer les partis par savez que le rôle du bon médecin est de l'application du principe de la nomination a fonder le diagnostic d'une maladie, ou de été trouvé inutile, parce que les hommes poli-tiques libéraux deviennent conservateurs prescaractériser celle-ci. D'abord, il doit exa-que aussitôt qu'ils sont appelés à siéger dans miner son patient et découvrir sa maladie. l'atmosphère libre de la Chambre des lords. La médecin habile est celui qui se forme in- de crois que toute tentative de ce genre doit duitivement ou naturellement une idée de mais certainement aussi comme malfaisante, se idée de ce que doivent être l'esprit et les fonctions de la Chambre des lords. Celle-ci partis politiques doivent constamment se combattre et essayer de se supplanter. de parti, naturellement, ne saurait être exclu entièrement de toute assemblée s'occupant de politique anglaise; mais la Chambre des lords est particulièrement tenue de traiter toute question politique au point de vue des intérêts nationaux plutôt qu'au point de vue des intérêts de parti, et elle est spécialement adaptée à ce rôle par sa constitution.

C'est se tromper entièrement si l'on croit que habituellement son pouvoir à rejeter, ou à nullifier les mesures émanant des gouvernements Cela n'arrive qu'exceptionnellement et non généralement. En fait, le parti conservateur, dans toute session des parlements régis par un gouvernement radical, a touiours de son devoir de se dépouiller de ses préjugés de parti et même de ses opinions conscienionses

Si la Chambre des lords était transformée en une Chambre élective, nous la priverions a onsciemment, peut-être, de cet esprit d'indépendance auquel je viens de faire allusion. membres seraient élus comme représentants de partis politiques, qui se seraient engagés pour se faire élire à donner leur appui au caucus conservateur, ou au caucus libéral, selon le eas. Une seconde Chambre constituée de cette façon-c'est-à-dire dans laquelle dominerait, par exemple, le parti conservateur dans l'une des deux Chambres, et le parti libéral dans l'autre--nous conduirait probablement série d'impasses parlementaires intolérables.

Voilà pour le principe électif appliqué au ne crois pas qu'il eût pu faire un meilleur par la couronne appliqué par le premier